

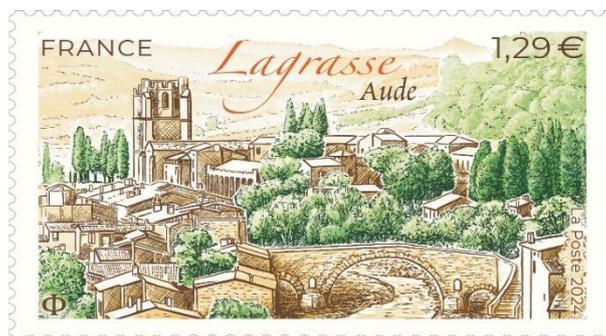
# ASSOCIATION PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE CARCASSONNAISE

Halle aux Sports Nicole Abar  
salle J. Delteil, Av . des Berges de l'Aude, Carcassonne  
notre site internet <https://www.apnc-carcassonne.fr/>

Adresse Postale :

APNC, chez Mr Icher J.L., 18 Rue Fernandel, 11000 Carcassonne / [jl.icher@club-internet.fr](mailto:jl.icher@club-internet.fr)

Rédaction : G.Dupont, F.Grillot, J.L.Icher, P.Lacastaignerate, J. Sarraméa



Samedi 2 novembre, à l'Abbaye médiévale de Lagrasse,  
de 9h à 17h, 1er jour émission du timbre Lagrasse (série touristique)

Dimanche 10 novembre : 9/17h, Salon Multicollections,  
au Foyer de Montlegun



## Au sommaire

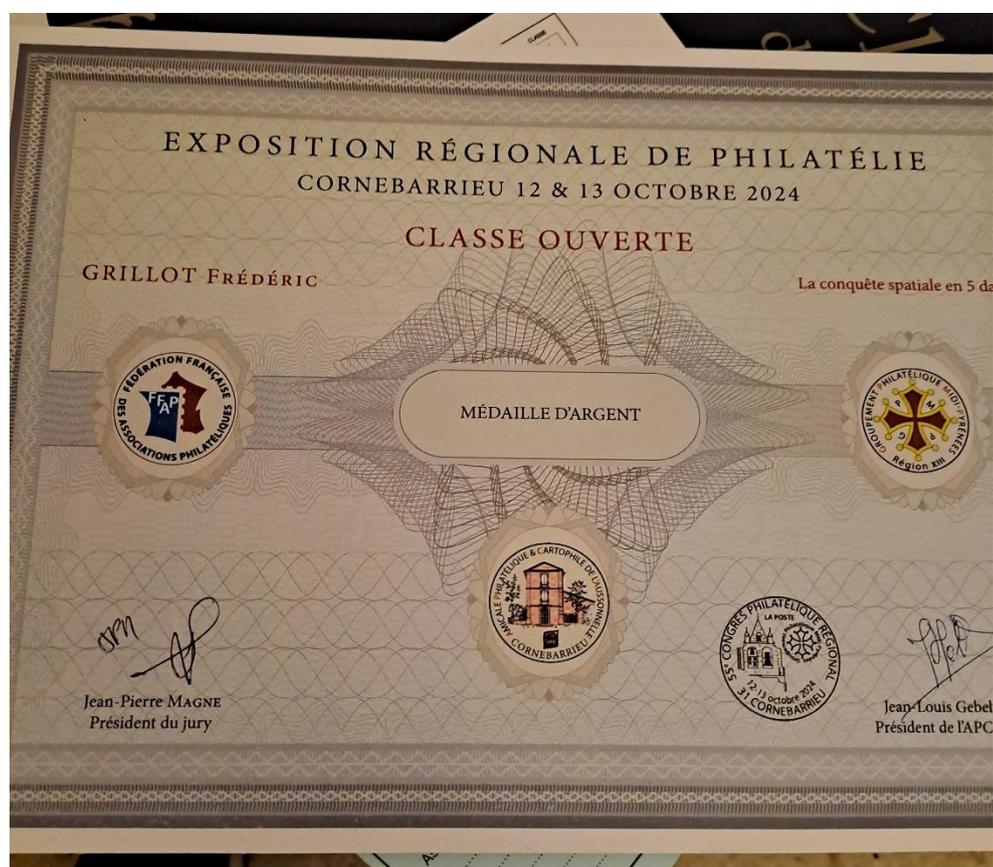
- Les philatélistes envoient leurs collections ... dans l'espace
- Les nourrices ont fait le plein
- Jaisalmer, la Carcassonne indienne
- Etude d'une lettre du Havre à destination de Lima
- L'assignat
- Initiation à la marcophilie
- Jean de Sperati : le maître faussaire de la philatélie
- Les nouveautés philatéliques de novembre

## Les philatélistes envoient leurs collections ... dans l'espace

### Un week-end sous le signe des timbres et des cartes

Les 12 et 13 octobre derniers, l'Amicale Philatélique et Cartophile de l'Aussonnelle a transformé son local en véritable base spatiale ! À l'occasion du championnat philatélique de niveau 1 et 2, et en parallèle du Congrès Régional Midi-Pyrénées, les collectionneurs se sont donnés rendez-vous pour une compétition hors du commun.

Parmi les participants, notre ami et co-président **Frédéric GRILLOT** a présenté une collection qui a littéralement mis tout le monde en orbite : « **La conquête spatiale en 5 dates** ». Avec une maestria digne des plus grands astronautes, il a réussi à nous faire voyager à travers l'histoire de l'exploration spatiale grâce à ses précieux timbres.



### Une médaille d'argent bien méritée !

Le jury, composé de spécialistes exigeants, a été conquis par la qualité de cette collection et a décerné à notre collègue la médaille d'argent dans la catégorie « Classe Ouverte » avec une note honorable de 66 points. Une récompense amplement méritée qui souligne le travail minutieux et passionné qu'il a consacré à cette réalisation.

Retrouvez l'intégralité de l'article et les photos sur notre site à l'adresse suivante : <https://www.apnc-carcassonne.fr/2024/10/19/les-philatelistes-envoient-leurs-collections-dans-lespace/>

## Salle comble pour les nourrices ariégeoises.

C'est à l'invitation de l'Institut d'Etudis Occitans et de l'Association Philatélique de Carcassonne qu'Odile Pons est venue présenter, le 28 septembre dernier, son ouvrage consacré aux nourrices bethmalaises, dont la bourgeoise carcassonnaise aimait, il y a une centaine d'années, s'offrir les services.



Après un mot d'introduction d'Alan Roch et de Jean Louis Icher, Odile Pons revenait sur les conditions de vie de ces nourrices, développait les particularités de cette profession et son apport à l'économie de toute une vallée ariégeoise, partageant avec le public le travail mené pendant une vingtaine d'années à partir des archives et du recueil de témoignages locaux. Un public nombreux et passionné de près de 60 personnes, dont la vice-présidente à la Culture du Conseil Départemental, Maria Conquet, participait à cette

présentation captivante, doublée du plaisir pour certains de retrouver leur ancienne prof à l'Ecole Normale de Carcassonne dans les années 60/70.



*Un Coprésident fort attentif....*

Tout en admirant reproductions de cartes postales anciennes, tableaux et éléments du costume bethmalais, la réunion s'achevait par le pot de l'amitié, cidre et jus de pomme bethmalais bien sûr, et une séance obligatoire de dédicaces, très fournie.

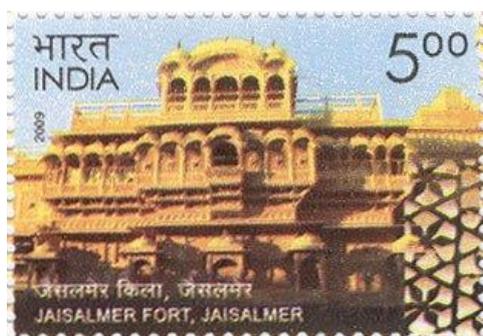
## Jaisalmer, la Carcassonne indienne



\*timbre indien de 2018 (Yvert 3175)

Dans sa délibération du 26 septembre 2024, la Mairie de Carcassonne a officialisé un futur jumelage avec la ville indienne de « JAISALMER, fondée au XII<sup>ème</sup> siècle au bord du désert du Thar dans l'ouest du pays, [qui] offre de remarquables particularités. La cité fortifiée profite d'une éminence rocheuse de belles dimensions : les remparts épousent assez exactement le pourtour de l'éminence. Ainsi, la cité semble jaillir du désert, comme si à cet endroit, la terre s'était soulevée pour elle. Les remparts sont formés d'une première muraille, côté intérieur, avec des tours-bastions assez rapprochées. Au-devant de celle-ci, en léger contrebas mais en haut du glacis, une seconde muraille crénelée en épouse le mouvement. Ainsi, JAISALMER est doté de deux enceintes, séparées par un espace, comme des lices.

Vu depuis le désert, cet ensemble dégage un effet de force et de puissance. Le rempart enclose une magnifique « cité » intra-muros, dédale de rues bordées de temples (en particulier des temples Jain couverts de sculptures), de havelis (petits palais), de maisons, tous bâtis du même grès doré. Cette pierre dure et de texture fine a permis et permet toujours de bâtir et de ciseler sculptures, décors et ornements aux façades des temples et des palais. Au pied de la Cité s'étend une ville basse, comme des faubourgs anciens qui prennent naissance à la porte de la Cité. Dans ces quartiers, au milieu de bâtis modestes, se trouvent de très belles maisons de riches marchands. JAISALMER se trouvait sur une des « routes de la soie » en direction de l'océan indien. Au-delà de ces quartiers anciens, s'étendent peu à peu les quartiers plus récents



\*Timbre indien paru en 2009 (Yvert 2107)

Ces quelques observations ne nous font-elles pas penser, toute histoire, différences et proportions gardées, à CARCASSONNE ? Peut-être s'agit-il de coïncidences, ou bien une parenté d'attitudes humaines par-delà l'histoire et les cultures. A partir de ces premiers contacts, des pistes d'études et de partage d'expériences (préserver le patrimoine historique, développer le tourisme dans un espace monumental habité, ...), un projet de jumelage est peu à peu devenu une évidence, ajoutant aux trois villes déjà jumelées (Baeza et Tallinn, inscrites UNESCO) une quatrième du « bout du monde », elle-même patrimoine UNESCO. »



De 1854 aux années 50, plusieurs états princiers de l'Inde eurent des conventions avec l'administration centrale postale et émirent des timbres. D'autres états se contentèrent de vignettes et de fiscaux. Voici ci-après quelques exemplaires de vignettes fiscales et de frais de justice de Jaisalmer .

## Etude d'une lettre du Havre à destination de Lima

Cette lettre a été écrite le 31 octobre 1862. Elle est partie du Havre, le 1er novembre 1862, pour le Pérou. Acheminée par le Steamer anglais Atrato, parti de Southampton le 3 novembre 1862, et arrivée à Lima au Pérou le 4 décembre 1862.



Sur le devant : CAD le Havre 1 NOV 62

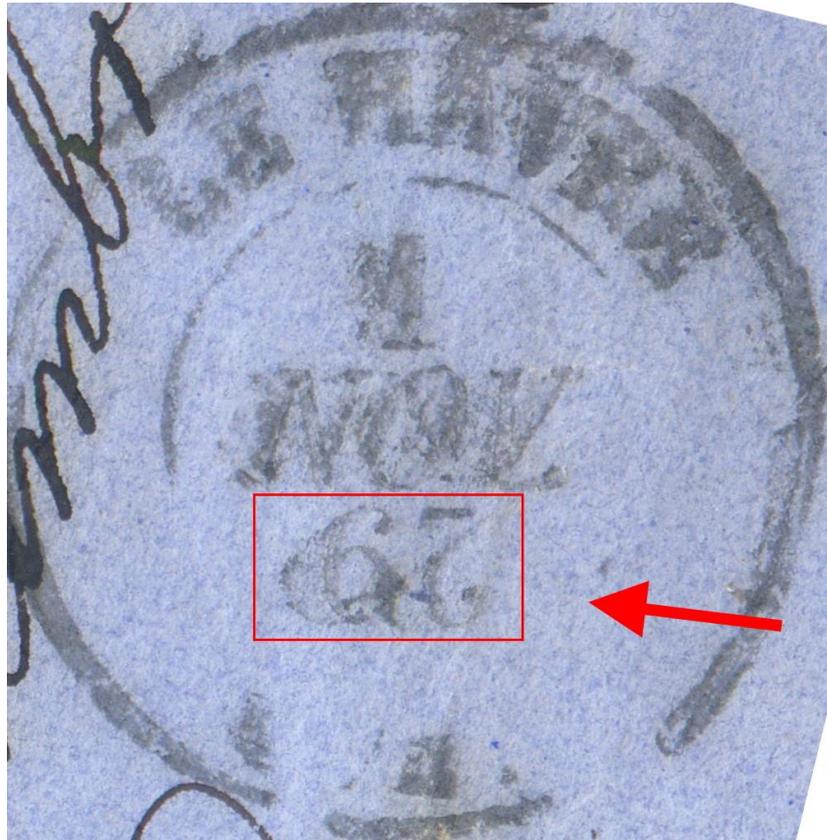
Au dos : CAD de l'ambulant Paris-Calais + CAD de Lima 7 DEC 62



J'ai acheté cette lettre pour sa destination. Mais en y regardant de plus près, je me suis rendu compte qu'elle est intéressante à bien d'autres égards

### **1) Variété sur le CAD du Havre**

Le goujon réservé pour les jours est réglé sur 29, puis inséré à l'envers sur le tampon pour former un 62 de fortune, pour 1862. Débrouillardise de l'employé des postes qui a probablement égaré ou cassé son goujon comportant l'année.



*Une étude supplémentaire qui consisterait à chercher d'autres lettres en partance du Havre le 1er novembre 1862, permettrait de vérifier si cette variété se répète.*

### **2) l'expéditeur : Jules Masurier, armateur/négociant, et négrier !**

En 1860 il arme le navire « Dom Juan » et déporte plus de 850 captifs africains à Cuba. 243 vont mourir au cours de la traversée. Arrivé à la Havane, son commerce découvert, afin d'effacer toute trace et de toucher la prime d'assurance, il fait brûler son navire. Finalement rattrapé par la justice, il est acquitté. Il est tout de même contraint de démissionner de son poste à la Chambre de Commerce.

Après la guerre franco-prussienne, il se fait élire maire du Havre en 1874.

Aujourd'hui, une rue porte son nom au Havre. Cependant, à la demande de l'association Mémoires & Partages, un panneau explicatif, rappelant les liens entre Jules Masurier et l'esclavage, a été posé par la mairie le 6 mai 2024.



### 3) le destinataire : Thomas, La Chambre & Cie

En 1845, Charles Émile La Chambre s'associe à Ferdinand Thomas (un Bordelais installé au Pérou) pour former « Thomas, la chambre et Cie ». Dans les années 1860, c'est leur firme qui est chargée de commercialiser, notamment vers la France, le guano exploité sur les Îles Chincha au large du Pérou.

Il est à noter qu'en 1862, les entrepreneurs qui exploitent le guano manquent de bras. Des navires "négrriers" mandatés par l'état péruvien écument alors la Polynésie et l'Océanie. Ils capturent et déportent des centaines de Polynésiens, notamment des Pasquans.

Après avoir fait fortune dans l'importation du guano, Charles Émile La Chambre s'installe comme banquier à Paris. Membre de la Chambre de commerce de Paris, il est décoré le 16 août 1863 et rachète le Journal de Saint-Malo. Il sera élu député (1<sup>re</sup> circonscription de Saint-Malo) le 20 février 1876.

### Conclusion

Cette lettre ne comporte pas la correspondance, il est donc impossible de connaître la teneur des échanges entre Jules Masurier et la firme Thomas, La Chambre & Cie. Si le 1er est connu pour ses méfaits concernant la traite des esclaves, on peut accorder le bénéfice du doute au second.

Toutefois, il est probable que cette firme, à l'instar de ses concurrents, ait, de manière directe ou indirecte, contribué à l'esclavage, en engrangeant des bénéfices grâce à une main-d'œuvre bon marché.

*Avec l'aimable autorisation de son auteur Bruno RIVOIRE*

## L'assignat papier monnaie sous la Révolution française (suite 18 et fin)

**L'Assignat : pourquoi a-t-il été créé ? comment a-t-il pu l'être ? sa réussite et son échec :**

Le cout des guerres, les remboursements d'emprunts, les dépenses de la cour, plusieurs années de mauvaises récoltes, hivers rigoureux qui ont affecté l'acheminement des marchandises, la crise industrielle génératrice de chômage, l'injustice dans la répartition des impôts que de trop nombreux riches ne payaient pas, l'incompétence dans la gestion des budgets, la corruption à de nombreux niveaux de l'État, sont les principales raisons qui ont conduit la France de 1789 au bord de la banqueroute.

Par quel moyen le très court terme pouvait il sortir le pays de la faillite ?

La création d'un papier monnaie appelé « assignat » parce qu'assigné sur la valeur et la vente des biens nationaux (biens de l'Eglise, du clergé, biens des émigrés, biens de la couronne royale) devait être la solution. Le produit de la vente de ces biens qui représentaient un capital d'une valeur bien supérieure à l'endettement du pays aurait dû permettre aisément de remettre l'état des finances dans le bon ordre. Ce ne fut pas le cas.

### **L'Échec de l'assignat.**

La volonté première de la Constituante, bien qu'opportuniste, était louable et juste, en effet par la mise en vente des biens nationaux divisés en petites parcelles, il s'agissait de rendre propriétaires le plus grand nombre de petits paysans. Ainsi, ils auraient été associés aux valeurs de la Révolution, et de plus, la multiplication du nombre de petits propriétaires aurait assuré, de par leur travail, une meilleure valorisation des terres pour le bien de tous. La encore ce ne fut pas le cas.

Au début de la circulation de l'assignat, les paysans majoritairement illettrés qui représentaient plus de 80% de la population, habitués au numéraire, ont été très méfiants vis-à-vis de cette nouvelle monnaie.... puis au fil des mois, comprenant que ce papier perdait régulièrement de sa valeur, ils l'ont rejeté... ils ne voulaient pas de l'assignat....

A noter que la faillite de la Banque de Law en 1720, restait dans l'histoire comme une mauvaise expérience que l'assignat était susceptible de renouveler, bien que John Law s'appuyât sur des titres spéculatifs alors que l'assignat s'échangeait contre des biens réels.

Comment a-t-on pu prétendre faire accepter une monnaie en l'imposant sous la menace de la guillotine, sinon que de lui faire préférer le numéraire...Pour enrayer une inflation galopante, courant 1793, en plus du blocage des salaires, la loi du maximum qui fut

appliquée, imposait le prix plafond au-delà duquel les marchandises de première nécessité ne pouvaient être vendues ...mesure qui n'a eu comme résultat que celui de provoquer la raréfaction de celles-ci, car tous, marchands, paysans, fabricants et autres vendeurs préféraient ne rien vendre plutôt que d'être payé à un prix imposé avec un assignat en constante dévaluation.

Il avait été émis, fin 1795, près de 45 milliards de livres ou francs assignats, alors que la valeur totale estimée des biens nationaux, n'était valorisée que pour le montant approximatif de 5 à 6 milliards de livres.....mis à part les spéculateurs qui s'enrichissaient, l'assignat trop abondant, devenu suspect, affectait de plus en plus l'activité économique, obligeant le Directoire à le retirer de la circulation courant février 1796.

Les Biens Nationaux ont été bradés. Concernant leur vente, de 1790 à 1796, l'État encaissait un assignat en constante dévaluation, de plus, très peu de ventes étaient payées au comptant, ce qui aggravait d'autant les pertes.

Les acquéreurs de biens nationaux profitaient de l'avantage de pouvoir payer leurs achats en 12 annuités avec une petite somme au comptant qui permettait de bénéficier tout au long des années à venir de la dévaluation permanente de l'assignat ou de celle du mandat territorial... et ainsi se débarrasser de mauvais papiers contre de la bonne terre...

Au cours du temps, les enchères des biens nationaux arrivaient à doubler ou à tripler le prix de la mise en vente, d'évidence les acheteurs se pressaient pour se défaire des assignats en leur possession (obtenus ou non volontairement) afin d'acquérir un bien de valeur sûre.

Le fait que les offres aient trop souvent dépassé les mises à prix des biens a grandement favorisé les émissions massives incontrôlées de l'assignat dont la perte de valeur atteindra plus de 98% à la date de son retrait.

Pillages administratifs, malversations, détournements deviennent de plus en plus fréquents :

- Courant 1793, la peine de mort était prononcée contre les administrateurs des départements qui feraient procéder à la revente de biens nationaux aux enchères, les acquéreurs étaient déclarés traitres à la patrie, et les ventes nulles.
- Pour se procurer de l'argent par la vente de ces biens, des fonctionnaires portaient le prix de la vente du bien à un prix bien inférieur à celui à obtenir...la bonne affaire attirait l'acheteur, et, une fois que celui-ci eut payé la part des 12% exigés, le prix du bien était illégalement augmenté, ainsi, l'acheteur, pour ne pas perdre le versement initial qu'il avait effectué, se trouvait dans l'obligation d'accepter le nouveau prix.

- Suite à de nombreuses ententes entre administrations et particuliers, des ventes de biens nationaux, se firent sans enchères, à un prix sous évalué, les fonctionnaires moyennant rémunération inscrivaient les acheteurs avec le prix auquel la vente avait été enregistrée avant que celle-ci n'ait eu lieu....
- Pour satisfaire la demande, on vendait des biens qui n'étaient pas enregistrés comme biens nationaux....

### **Les gagnants de l'échec de l'assignat.**

Prenant l'avantage de ces dévaluations répétitives, disposant d'assignats en quantités, nobles, gros propriétaires, riches marchands et nombreux spéculateurs ont été les principaux acheteurs de tous ces biens pour leur plus grand profit.

### **Les perdants victimes de l'échec de l'assignat.**

Fonctionnaires, rentiers et créanciers n'avaient pas d'autres choix que celui d'être payés avec une monnaie dont les dévaluations incessantes lui donnaient une valeur qui n'était guère plus élevée que celle du papier.

Les fonctionnaires, mal payés, n'avaient plus aucune assiduité à leur travail et plaçaient l'administration dans un grand désordre.

Les paysans et petits propriétaires ne disposaient que de faibles sommes d'assignats qui étaient insuffisantes pour accéder aux achats de biens nationaux mis en vente.

Enfin, l'État, qui, à cause de la dévaluation incessante de l'assignat remplissait ses caisses d'un papier monnaie sans aucune valeur, et pourtant, malgré toutes les misères et injustices que l'assignat a fait subir au plus grand nombre des citoyens, il a réussi une chose : permettre à la révolution de vivre.



## INITIATION À LA MARCOPHILIE

### B - . La période de fin janvier 1849 au 1er janvier 1852.

Le timbre oblitérant "losange grillé" arrive enfin dans les bureaux de poste en fonction de l'éloignement entre le bureau de Direction et la capitale.

Cette marque va servir à annuler les timbres-poste récemment émis à partir du 10 janvier sur Paris et au cours de la seconde quinzaine de janvier en province. Ce "losange grillé" sera remplacé le 1er janvier 1852 par une marque similaire, mais avec un numéro d'ordre correspondant au nom du bureau. Les timbres oblitérants des bureaux de Paris et des ambulants porteront des lettres alphabétiques au lieu des chiffres.

Bien qu'on ait retrouvé aucun texte administratif précisant la couleur à utiliser, cette marque d'annulation est toujours frappée en noir sur les timbres, la couleur bleue et la couleur rouge étant réservée respectivement au service des détaxes et pour l'oblitération par les directions-comptables des timbres-poste faiblement annulés au départ.

#### 1 - Les lettres non affranchies.

Pour les lettres non affranchies, les postiers vont recevoir un timbre de taxe en creux avec le chiffre "25" pour une lettre simple jusqu'à 7,5 g à apposer sur le devant de la lettre pour indiquer la taxe à faire payer par le destinataire.



Lettre du 21 août 1850 avec le timbre de taxe "25" double trait.

## 2 - Les lettres affranchies.

Apposition du "losange grillé" sur le timbre-poste pour annulation.



Lettre du 4 août de Castelnau-dary pour Montpellier affranchie avec une paire du 20 c "Cérès" noir imprimé sur papier chamois, annulée par le "losange grillé".

Tarif du 1er janvier 1849 à 40 c pour une lettre de 7,5 g à 15 g de bureau à bureau.



Lettre du 25 juillet 1850 de Narbonne pour Montpellier affranchie avec un 25 c. "Cérès" bleu bord de feuille annulé par le "losange grillé" du bureau de direction.

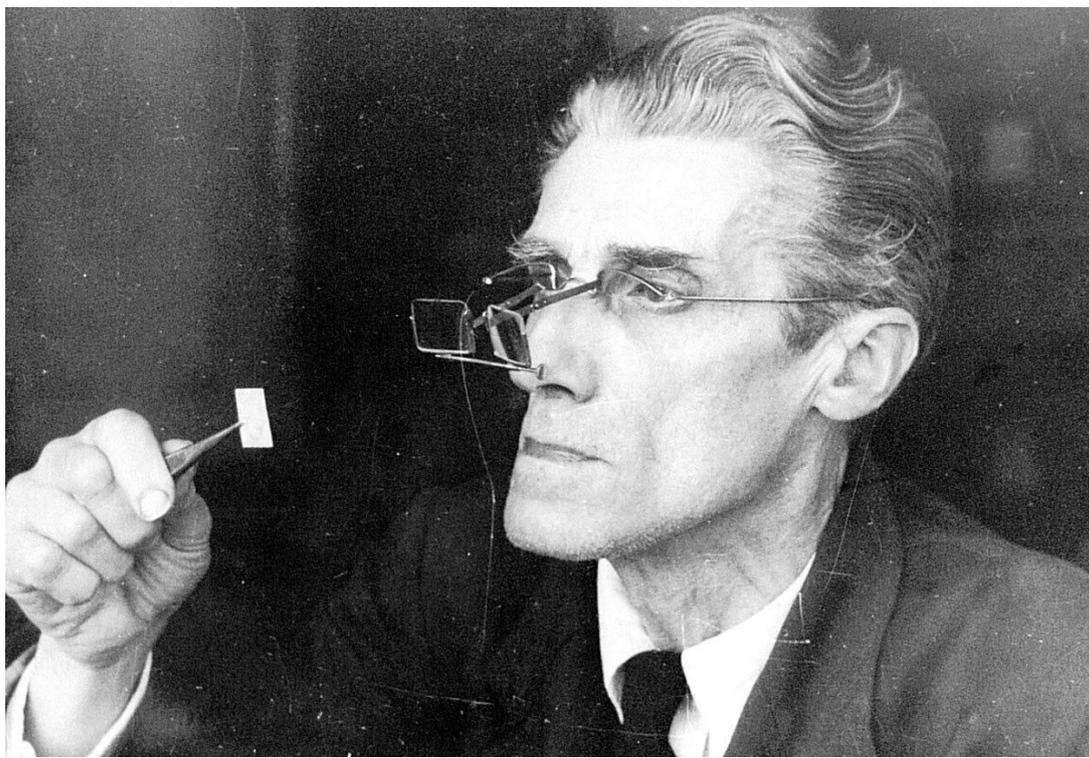
Tarif du 1er juillet 1850 à 25 c pour une lettre jusqu'à 7,5 g de bureau à bureau.

## Jean de Sperati : le maître-fausseur de la philatélie

Jean de Sperati, né Giovanni Desperati le 14 octobre 1884 à Pistoia en Italie, est considéré comme l'un des plus grands faussaires de timbres-poste de l'histoire. Sa vie et son œuvre fascinent encore aujourd'hui les collectionneurs et les experts du monde entier.

### Les débuts d'un génie de la contrefaçon

La légende veut que Jean, jeune collectionneur, ait été trompé par un faux timbre des colonies françaises. Cet incident aurait attisé son désir de vengeance et son obsession pour la création de faux. Il commence à s'initier aux techniques d'impression grâce à un des ses frères, qui tient un atelier de photographie à Turin, et à un cousin, qui possède un moulin à papier. **C'est ensuite son frère Mariano, marchand de timbres, qui lui met le pied à l'étrier** en lui demandant de réaliser un faux timbre de Saint-Marin. Cette collaboration marque le début d'une activité clandestine qui implique jusqu'à leur mère. En 1910, Mariano est arrêté mais acquitté pour "absence de délit", les lois de l'époque ne punissant que la contrefaçon de timbres pouvant être encore utilisés à la poste.



Jean de Sperati dans les années 1950

## Une vie dans l'ombre

Après cette affaire, **Sperati choisit d'opérer seul**. Sa carrière décolle véritablement lorsqu'un marchand, Jean Cividini, lui commande la reproduction d'un timbre rare de la Côte de l'Or britannique, qui trompe même l'expert berlinois Max Their. Fort de ce succès, Sperati commence à créer des faux timbres classiques à forte valeur, qui sont revendus à travers l'Europe.

En 1930, soucieux de discrétion, il déménage à Aix-les-Bains en Savoie avec sa famille. C'est dans cette ville qu'il poursuit son activité clandestine pendant des années.



Faux de Sperati : France, Empire, 1 franc carmin.

## L'apogée et la chute

La **Seconde Guerre mondiale** marque l'**apogée de son activité**. Les collectionneurs, cherchant à protéger leur patrimoine, se tournent vers les timbres de forte valeur, plus faciles à dissimuler que d'autres biens précieux. Cette demande accrue génère un afflux de commandes.

Cependant, en 1942, un événement inattendu vient bouleverser la vie de Sperati. **Une lettre contenant de faux timbres classiques, envoyée à Lisbonne, est intercepté par les douanes françaises**. Croyant les timbres authentiques, l'administration accuse Sperati de fraude fiscale pour n'avoir pas déclaré leur véritable valeur.



Les 18 faux timbres classiques envoyés en 1942 par Sperati à un négociant portugais qui précipitèrent sa chute.

### Le procès et la révélation

Pour se défendre, **Sperati avoue que les timbres sont des faux**. Mais contre toute attente, le criminologue Edmond Locard certifie leur authenticité dans un rapport d'expert daté du 18 mai 1943, évaluant le colis à 223 400 francs.

Timbre émis en 2014 par la Poste française en l'honneur d'Edmond Locard, le fondateur du premier laboratoire de police scientifique au monde... mais qui expertisa à tort les timbres produits par Sperati comme étant authentiques.



Acculé, **Sperati n'a d'autre choix que de révéler ses techniques au tribunal pour éviter la ruine**. Il est finalement acquitté de l'accusation de fraude fiscale, mais écope d'une amende pour avoir entravé le travail des douaniers.

## Les dernières années

Malgré cette révélation, **Sperati poursuit son activité**. Ce n'est qu'en 1952 qu'une nouvelle instance est engagée contre lui par la Chambre Syndicale des Négociants en Timbres-Poste pour production de faux timbres de collection. Condamné pour escroquerie, il fait appel, mais la Cour d'Appel confirme le jugement initial, le condamnant à deux ans de prison. Son âge avancé lui épargne cependant l'incarcération.



Pour couvrir ses frais, Sperati décide alors de **vendre des albums dans lesquels il réunit plus de deux cents de ses falsifications**. Ce sont les célèbres albums "Philatélie d'Art" qui contiennent également des épreuves en noir, portant sa signature Sperati et la mention " reproduction interdite".

Epreuve en noir du timbre de France Cérès, un Franc carmin, avec signature autographe de Jean de Sperati et mention "reproduction interdite".

## L'héritage de Sperati

En 1954, la **British Philatelic Association (BPA) décide de lui racheter son stock de faux timbres** pour empêcher la transmission de son savoir-faire. Sperati cède également à la BPA ses clichés, ses presses, sa collection de référence, son "livre d'or", ainsi que les correspondances échangées avec certains clients. La somme obtenue pour cette transaction reste à ce jour inconnue.

# Les nouveautés philatéliques de novembre 2024

2 novembre

Lagrasse



Emis également en mini feuille de 12 timbres

Vente en avant-première le samedi 2 novembre à l'Abbaye de Lagrasse

4 novembre

Bande carnet de timbre autoadhésif

« les petits mots pour de grandes fêtes »



12 novembre

La Grotte Chauvet - Ardèche



Poste Aérienne  
André JAPY



Emis également en mini feuille de 10  
timbres en taille douce et offset

Bloc feuillet « Marien Nationale SNA Duguay-Trouin



## Bloc feuillet : Cent ans de mots croisés en France

**CENT ANS  
DES  
MOTS  
CROISÉS  
EN  
FRANCE**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I			■						■						■
II		.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
III	■		FRANCE				D			1,29 €					
IV	■				■		E		R						
V				A		S		R							■
VI	■	C	E	N	T		M	O	T	S					
VII				S											
VIII						E		S							
IX				FRANCE											
X								S							
XI			Φ												
XII		.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
XIII	■														
XIV															
XV															

Phil-Ouest

## Bande carnet de timbres autoadhésif

### Autour du monde

Credits : British Library / Gianni Dagli Orti / Auteurs: British Library archive / Bridgeman Images / Grand Palais Paris / C. Jean, G. Siot et R-C. Diehl, Marianne Tapsator, Christie's / Ambrosini / La Collection, Musée des arts et métiers Clam, Paris / M. Feraud, P. Falgot et studio Oram, Musée de Langres.

*Carnet de 12 timbres-poste autoadhésifs à validité permanente au tarif de la lettre verte pour vos envois à destination de la France. Utilisables par multiple au-delà de 20 g.*

*Sphère de terre et d'eau, sur socle, objet de poche, de bureau ou de voyage, le globe terrestre n'en finit pas de faire rêver petits et grands.*

Autour du monde

Phil-Ouest

Bloc feuillet : Grandes heures de l'histoire

La marche des femmes - 1789

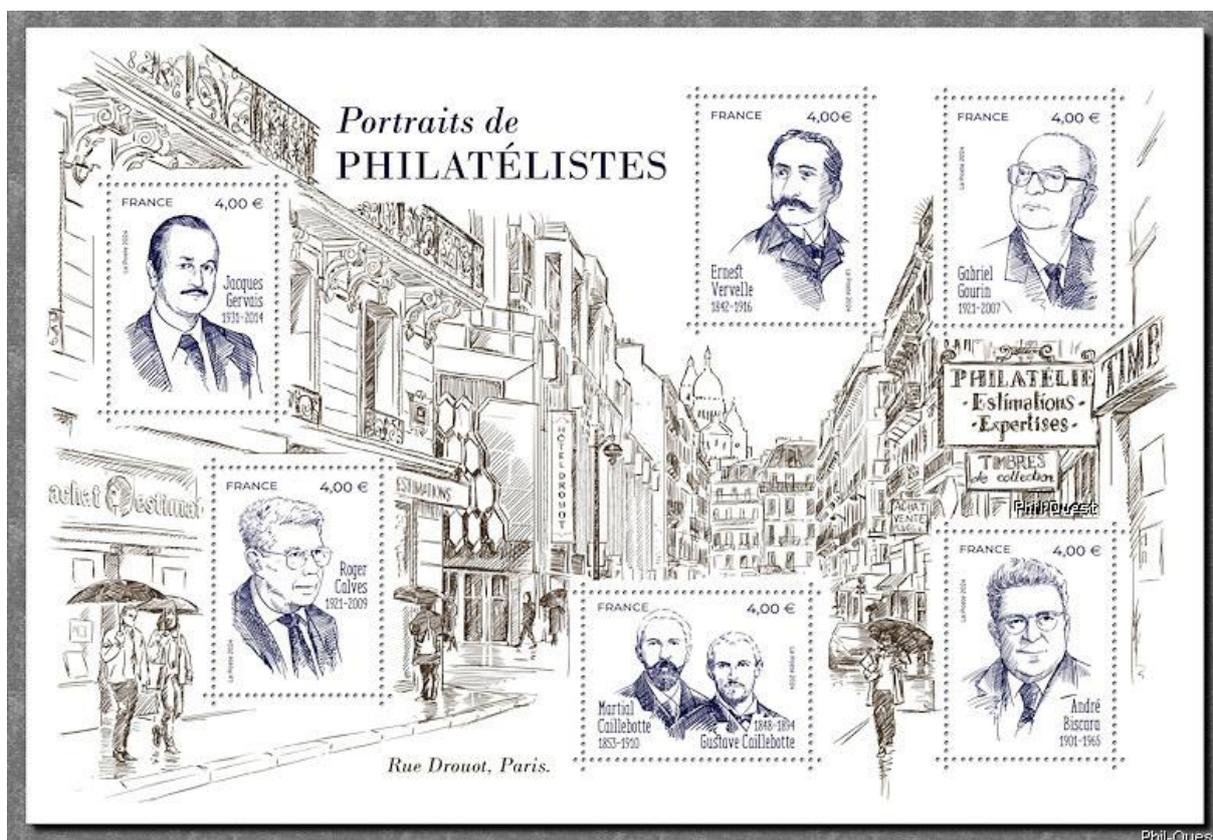


Carnet de timbre : Carnet Marianne et l'Europe - Yves Beaujard

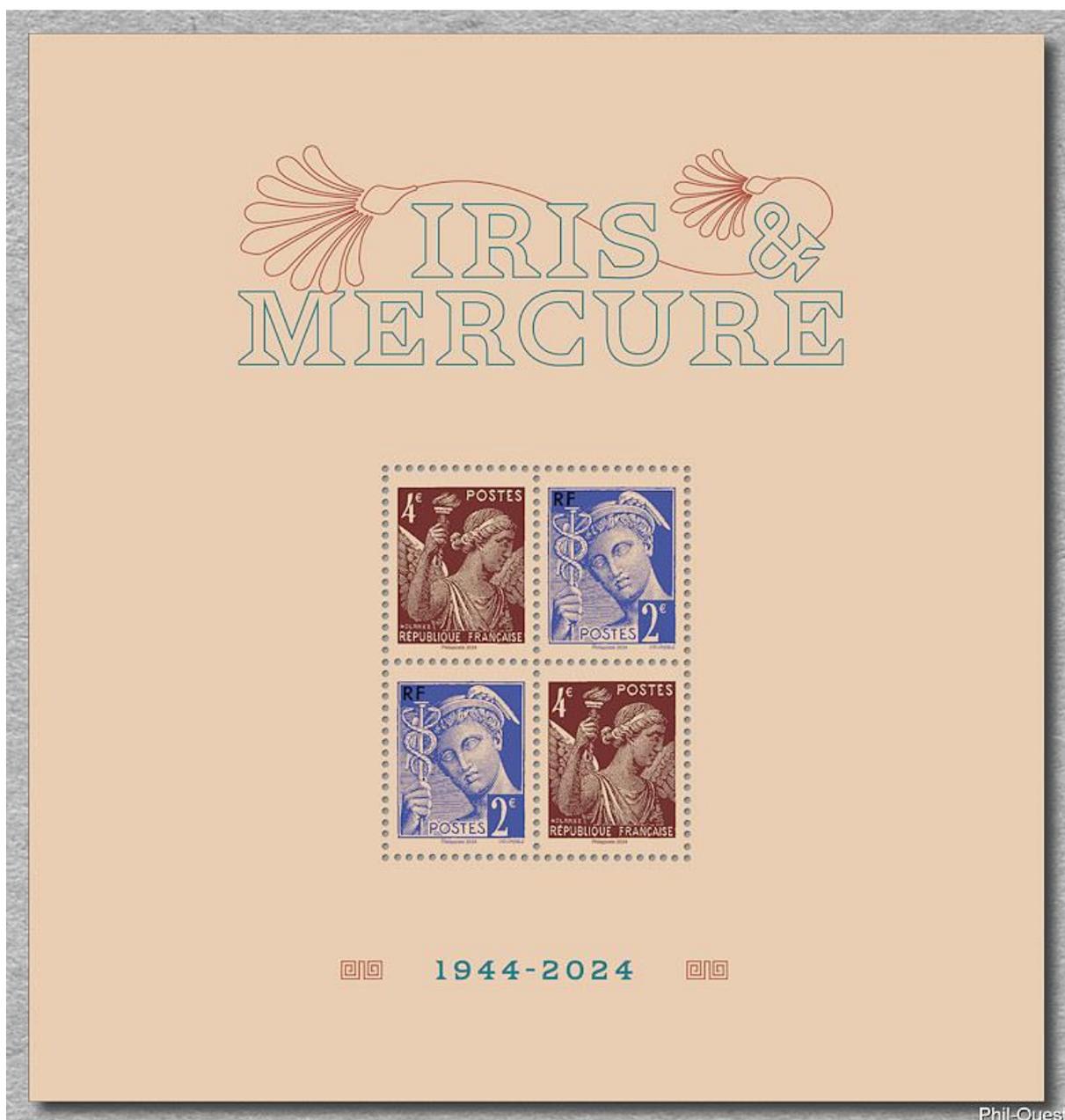




Bloc feuillet : Portraits de philatélistes - Rue Drouot, Paris



Bloc feuillet : Iris et Mercure 1944 - 2024



Également, à la vente le 12 novembre,

- Un bloc souvenir du timbre élue « Plus beau timbre de l'année 2023 » - Colonel Arnaud Beltrame (1973 - 2018)
- Une affiche de 4 timbres de Notre Dame de Paris